

JEUDI 21 MARS 2019

LE PATRIMOINE

Par Jean-Michel Le Boulanger

Résumé : Michèle Le Bourg



Figure 1 : Jean-Michel Le Boulanger avant sa conférence entouré de Liliane Le Gac, Michèle Le Bourg

Présentation de l'exposé : « Le patrimoine ne va pas de soi. Pendant des siècles nos sociétés conservaient bien peu de traces de leurs passés. Nous examinerons la construction de cette notion patrimoniale, de la Révolution à nos jours, et l'interrogerons à travers quelques exemples pris dans ce que nous appelons aujourd'hui le patrimoine maritime. »

Par définition, le patrimoine constitue un ensemble de traces matérielles ou immatérielles ayant vocation à transmettre. On note en particulier, les reliques qui participent pour les croyants, à l'intercession avec les Saints ou avec le Christ.

Les notions de Monument Historique et de patrimoine sont récentes dans l'histoire. Avec la Révolution Française émerge la notion de patrimoine.

A partir de cette époque, M. Le Boulanger développe quatre parties descriptives de l'origine, puis de l'évolution de la notion de patrimoine jusqu'au XXI^e siècle.

Première période : de la Révolution au XIX^e siècle.

A la Révolution, le vandalisme des biens mobiliers et immobiliers s'exerce sur l'ensemble du territoire en tant que symboles de pouvoir. Toutefois ils représentent une valeur intrinsèque à préserver. C'est l'époque de Guizot (1778-1874), historien, enseignant à l'Université de Genève, puis ministre de l'intérieur de l'État français en 1830. Survient alors un transfert de propriété, avec la nationalisation des biens du clergé par décret 2 novembre 1789. Vers 1830, la notion de Monument Historique apparaît avec, à son origine, Prosper Mérimée, dont il sera inspecteur général pendant une trentaine d'années. La notion

d'inventaire apparaît pour les connaître. Les premiers inventaires datent de 1840. **Un élément clef** apparaît avec la mise en exergue du génie de l'État nation français :

Les notions d'identité, de territoire, de patrimoine se trouvent associées en un triptyque fondamental. L'arrivée du train au XIX^e siècle va renforcer cette revendication par la mise valeur du territoire.

En effet l'arrivée de l'étranger sur le territoire, ainsi favorisée, engendre le besoin de présentation des particularités du lieu. La géographie génère le patrimoine naturel qui suscite l'engouement des visiteurs.

Le deuxième grand âge de la notion de patrimoine se situe à la période des Trente Glorieuses (1945-1973), période de prospérité exceptionnelle, qui s'achève avec le premier choc pétrolier. Elle se caractérise pour l'essentiel, en trois caractéristiques importantes :

- La « fin des paysans ». Le célèbre ouvrage « Le cheval d'orgueil » datant de 1975, de Pierre-Jakez Hélias (1914-1995) en est une expression. Le monde rural disparaît alors qu'apparaissent le tertiaire et l'urbain. Le patrimoine naît de la destruction, comme à son origine.

- Les événements de 1968 et la naissance du « vivre et travailler au pays ».

- Les lois de décentralisation, la création des Régions et des Offices de Tourisme.

Ces trois éléments constituent la toile de fond d'un nouveau regard, d'un nouveau triptyque identitaire, celui du patrimoine devenu local et pas seulement national.

En témoigne la création de l'ARSSAT en 1969.

De nombreuses associations se créent entre 1975 et 1985 pour « défendre » la chapelle locale qui fait sens sur son site. C'est la création d'une « fabrique du patrimoine ».

Des événements essentiels centrés sur le patrimoine interviennent :

- La création en 1978 du « Patrimoine Mondial de l'UNESCO », Ensemble des biens culturels et naturels présentant un intérêt exceptionnel pour l'héritage commun de l'humanité.

A son origine l'UNESCO (United Nations Educational Scientific and Cultural Organization) est issue de l'ONU (Organisation des Nations Unies) créée en 1945.

- La création en 1980 de l'Année européenne du Patrimoine, suivie en 1981 des « Journées du Patrimoine », puis « Les Journées européennes du Patrimoine » qui leur succéderont.

Le développement de l'automobile et de l'avion viennent renforcer la notion de patrimoine.

Troisième élément : Les Fêtes maritimes.

La première édition des Fêtes Maritimes de Douarnenez date de 1986, qui donne lieu au premier rassemblement de près de 400 voiliers du patrimoine maritime de France et d'Europe du Nord, réalisé en France.

Le bateau fait l'objet de reconstitutions ou répliques, des musées de « la sardine » se créent pour évoquer son histoire. Toutefois l'histoire ne retient pas celles des sardinières, ces ouvrières sans lesquelles la sardine n'aurait pas connu sa période d'abondance et de richesse. Le bateau réputé dangereux va devenir beau lors de ces fêtes. Ainsi la notion de patrimoine est présidée par le tri. L'histoire ne se gomme pas mais le patrimoine trie. Puis les fêtes maritimes deviennent des fêtes de ports qui les « mettent en tourisme », faisant naître une éthique du patrimoine, autre notion associée. En témoigne l'anecdote de « La chaise vide aux Fêtes Maritimes de Douarnenez » : un artiste expose sur le port quelques chaises hautes et très colorées. D'abord décriées, elles deviennent comme une évidence le souvenir de « la chaise vide » laissée dans les foyers par les marins morts en mer.



Figure 2 : Sur les quais du port de Douarnenez



Figure 3 : Sur l'eau fête de la mer Douarnenez

Quatrième élément : Quel avenir ?

Le XXI^e siècle constitue un moment de l'histoire où la question du sens est posée. Quelques phénomènes nouveaux y émergent ?

- La notion du temps se transforme, par un proche et un lointain qui s'estompent selon les techniques qui les président.
- L'individu devient de plus en plus individualiste.
- Le consumérisme, la mondialisation et la globalisation se sont emparés de la civilisation. Face à ces évolutions des devoirs s'imposent :
 - L'émancipation individuelle des individus de la nation.
 - faire société ensemble.
 - faire humanité ensemble.

Le patrimoine constitue un élément essentiel de l'action à engager pour les réaliser selon trois points nous ramenant à **l'élément clef**, à l'origine du patrimoine :

1. L'identité de l'individu : Savoir d'où l'on vient, ce que l'on fait, et posséder une relation avec le territoire, notion de patrimoine. L'émancipation est la résultante de « l'habitant habité », selon l'expression de P.J. Hélias, par le territoire ; savoir qui l'on est, d'où l'on vient (exemple : je suis breton).
2. Le patrimoine parvient à faire consensus, telle la chapelle d'un lieu constituant « notre patrimoine » pour ses habitants. Il forme alors le trait d'union pour « faire société ensemble ».
3. La haine de l'autre naît de la méconnaissance de l'autre. Le patrimoine représente l'élément nécessaire au « faire humanité ensemble ».

En conclusion, Mr Le Boulanger nous propose de retenir que « le patrimoine est l'élément qui construit des passerelles ». Les traces matérielles et immatérielles contribuent à la connaissance de l'autre. La curiosité du patrimoine participe à la construction du socle d'humanité.

Questions de l'auditoire :

- La connaissance du patrimoine suppose l'existence de médiation nécessaire à son explication.
- La reconnaissance du littoral en tant que patrimoine relève de la notion de « tri » évoquée au cours de l'exposé. Le tri opéré localement différencie les mises en valeur suivant les lieux.
- La reconnaissance du patrimoine industriel, peu valorisé en France, contrairement à d'autres pays européens.
- La conservation de la langue participe au patrimoine immatériel.

**Conclusion de François Sallou, Président fondateur de l'ARSSAT en forme de question :
Que se passera-t-il dans 50 ans ?**

Selon son sentiment personnel, Monsieur le Boulanger affirme « qu'au pessimisme de la raison, s'oppose l'optimisme de la volonté ». En effet la globalisation, les réseaux et les flux qui président aux évolutions de la société, « nécessiteront plus de territoire », à condition que ne se crée pas « une crispation de territoire » telle que l'édification de murs. Les réseaux ne doivent pas limiter l'aspiration à la reconnaissance des genres. La Bretagne constitue un très bel exemple de cette évolution, depuis quelques décennies, puisqu'elle s'est ouverte au monde sans cesser d'être la Bretagne. Les bretons sont des « habitants habités ».

Source photos : www.tempsfete.com